

**Tableau synthèse Forêt de Haute Valeur pour la Conservation (FHVC)
Matagami**

FSC	NO_REF	Valeur	Élément	Modalité	Mesure de performance (suivi annuel)	Cible	Référence	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Remarque
Indicateur 6.4	1	Écosystème rare de pales boisées	Réserve de biodiversité projetée du Lac-Dana		Superficie forestière productive occupée par les vieilles peuplement (classe d'âge 120 ans)	> = 25 %	BD Protection intégrale Cartographie écoforestière Relevé des feux	66%	66%	63%	63%	Variation 2016 s'explique par le recalcul avec la cartographie du 4e inventaire décennal
	27	Caribou forestier	Aire protégée de la rivière Broadback	Protection intégrale - Aire protégée (officielle, projetée ou proposée) Conserver 65% d'habitat préférentiel pour le caribou (Environnement Canada 2011)	% d'habitat perturbé sur le territoire protégé (à l'intérieur des limites du territoire certifié)	< = 35%	BD Protection intégrale PRAN RATF Cartographie écoforestière Relevé des feux	11%	5%	4.1%	4.1%	Note: Différence entre 2015 et 2016 s'explique par l'utilisation de la cartographie du 4e inventaire décennal pour le calcul ainsi que par les superficies brûlées de 1976 qui sont considérées à nouveau comme de l'habitat préférentiel.
	3		F30									
	1		Réserve de biodiversité projetée du Lac-Dana									
	5-6-7		Principe de précaution	Protection intégrale - temporaire								
	1-2-4-5-7-8-9-10-11-12-13-14-20-21-23-24-25	Ilots de dispersion - forêts mûres et surannées	Réseau de refuges biologiques	Protection intégrale - Réseau de refuges biologique	% des refuges ayant moins de 25% de perturbations sévères	100%	BD Protection intégrale Cartographie écoforestière Relevé des feux Lignes directrices refuges biologiques (MFFP)	100%	100%	100%	100%	
	Connectivité			Maintien de la connectivité	100%	BD Protection intégrale Carte de la connectivité	100%	100%	100%	100%		
Indicateur 3.1		Sites d'intérêt particulier Cris (1%)	Infrastructures et patrimoines culturels	Protection totale en vertu de la Paix des Braves	Aucun aménagement forestier	100%	PRAN et RATF ENRQC	100%	100%	100%	100%	
		Sites d'intérêt faunique pour les Cris (25%)	Habitat faunique (Big and small game)	Coupe mosaïque pour tous les sites de récolte selon les modalités prévues à la Paix des Braves	Respect des modalités	100%	PRAN et RATF ENRQC	100%	100%	100%	100%	
Indicateur 6.2	5-6-7	Caribou	Zone d'application de l'approche de précaution	Protection intégrale	Superficie sous aménagement (chemin, récolte, travaux sylvicoles)	0 ha	PRAN et RATF	0 ha	0 ha	0 ha	0 ha	
				Conserver 65% d'habitat préférentiel pour le caribou (selon Environnement Canada 2011)	Habitat perturbé	< = 35%		6%	6%	5%	5%	Recalcul avec cartographie 4e décennal en 2016
	voir affectations	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques		Respect de la couche d'affectation du RNI et de la législation.	Nombre d'avis d'irrégularité	0 avis	PRAN et RATF Couche d'affectation du MFFP Suivi des NC/ DACP (Registre Eacom)	0	0	0	0	
		Habitat du poisson et frayères				0 avis		0	0	0		
		Héronnière				0 avis		0	0	0		
	Autres espèces menacées		0 avis			0		0	0			
Indicateur 6.3	10	Massif forestiers non-fragmenté (critère 6.3.12)	Nottaway	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 5% de forêt productive récemment perturbée sur 10 ans. • Minimum de 50% de forêt productive mature. • Minimum de 20 % de la superficie productive totale de l'unité d'aménagement occupée par les massifs. 	% de forêt productive récemment perturbée sur 10 ans	< = 5%	PRAN et RATF Norme boréale nationale FSC (Version 6 août 2004)	0.3%	0.5%	0.5%	0.5%	La mise à jour 2016 a été faite à partir de la cartographie écoforestière du 4e décennal.
	9		Nottaway potentiel									
	8		Lac Evans									
	11		Lac Evans potentiel									
	12	Forêts mûres et surannées	VF Nottaway	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver en tout temps un minimum de 25 % de forêt de classe d'âge 90 ans ou plus • Pratiquer de la coupe partielle pour conserver une diversité de structure 	% de vieilles forêts du massif (sup. De 90-120-VIN / forêt productive du massif)	> = 25%		58%	58%	84%	84%	
	13		VF Baie SO Ouagama									
	14		VF Evands Baie Ouest Nord									
15	VF Evands Baie Ouest Sud											
Principe 3	16	Valeurs autochtones (Waswanipi, Waskaganish, Nemaska) et Valeurs multiples (valeurs importantes pour les communautés locales : canotage, site de camping, site de villégiature, zone récréative, sentiers de VTT et de motoneige)	Lac Dana	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la législation et des ententes d'harmonisation autochtones. • Respect de la couche d'affectation, du RNI ainsi que de tous nouveaux éléments apportés par les communautés lors des consultations. • Planifier les activités d'aménagement en collaboration avec les intervenants du milieu afin de déterminer des mesures d'harmonisation dans le cadre d'ententes et du respect de la législation afférente. 	Aucun aménagement forestier	100%	PRAN et RATF, visites terrain Registre Eacom (plaintes)	100%	100%	100%	100%	
	18		Rivière Enistustikweyach									
	23		Rivière Nottaway									
	17		Rivière Pauschikushish Ewiwach									
	19		Nord Rivière Nottaway									
	20		Sosumica Est2									
	21		Sosumica Est3									
Principe 4	22	Sosumica Sud										
	24	Sosumica Est1										
	25	Rivière Muskiki										
	26	Rivière Kitchigama										
		Nombre de plaintes	0 plainte		0	0	0	0				

MAJ: Sandra Veillette, ing.f. Le groupe CAF
2018-11-26